

Marche pour la vie: les anti-IVG défilent à Paris

Article rédigé par *Le Figaro*, le 18 janvier 2022

À Paris, ils étaient ce dimanche entre 4500, selon la préfecture de police, et 20.000, selon les organisateurs.

«La Marche pour la vie, je la fais tous les ans. Pour moi, l'avortement est déjà un acte monstrueux. Mais étendre son délai de 12 à 14 semaines, c'est tout simplement inimaginable». Ségolène, 40 ans, mère de sept enfants, est venue cette année avec ses *«deux petits derniers»*, de 3 et 5 ans. L'un d'eux agite une pancarte *«Le seul choix, c'est la vie»*.

À l'appel d'associations anti-IVG et anti-euthanasie, la 15^e Marche pour la vie a battu le pavé parisien ce dimanche. En ligne de mire : la proposition de loi de la députée non inscrite Albane Gaillot (ex-LREM), qui revient ce 19 janvier au Sénat, en 2^e lecture. Adopté fin novembre à l'Assemblée, le texte prévoit de passer de douze à quatorze semaines le délai légal pour se faire avorter, mais également d'étendre la compétence des sages-femmes à la pratique des IVG par voie chirurgicale. Pour Albane Gaillot, l'actuel délai, *«trop court»*, pousse certaines femmes *«trop précaires»*, *«éloignées de la contraception»* ou *«victimes de violences conjugales»*, à partir se faire avorter à l'étranger. Les débats avaient été vifs, y compris dans les rangs de la majorité LREM, alors que le président Macron avait estimé que *«des délais supplémentaires ne sont pas neutres sur le traumatisme d'une femme»*.

En ce froid et blanc dimanche de janvier, au départ de la Marche pour la vie, beaucoup de jeunes, de couples avec enfants, de personnes âgées, de nombreuses soutanes, alors que, sur le podium, se succèdent les intervenants. *«Comme le disait Jérôme Lejeune (généticien qui a donné son nom à l'association provie, NDLR) , “Ne lâchez jamais sur la question de la vie, car elle commande toutes les autres”»*, lance Nicolas Bauer, chercheur associé à l'ECLJ, ONG qui agit pour la défense de la vie humaine dès la conception et contre l'euthanasie. Ce jeune doctorant en droit international déroule *«les victoires de la vie dans le monde»*, à commencer par ces 33 États, du Brésil à la Pologne en passant par des États arabes du Golfe et l'Afrique, signataires en 2020 de la déclaration du consensus de Genève contre l'avortement.

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici :

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/les-anti-ivg-defilent-a-paris-contre-l-allongement-de-la-duree-legale-202201>